



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

120 N° 2 Avril-Juin 1998

Le Père Yves Congar au Concile Vatican II

Noëlle HAUSMAN (s.c.m.)

p. 267 - 281

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-pere-yves-congar-au-concile-vatican-ii-225>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le Père Yves Congar au Concile Vatican II

Dans un des commentaires les plus réputés sur le Concile¹, A. Grillmeier cite Y. Congar six fois comme une source des chapitres I et II de *Lumen gentium*, K. Rahner sept fois pour le chapitre III de la même Constitution, J. Freiner douze fois pour *Unitatis redintegratio* et J. Ratzinger cinq fois dans sa présentation de *Dei Verbum*. On trouve aussi maintes références à Congar dans les commentaires que H. Vorgrimler fait de *Apostolicam actuositatem*, *Ad gentes*, *Presbyterorum ordinis* et *Gaudium et spes*. D'autre part, même les *Acta Synodalia Sacrosancti Concilii Œcumenici Vaticani II*² contiennent plus d'une référence aux publications préconciliaires de notre théologien³. Congar le constatera lui-même:

J'ai été comblé. Les grandes causes que j'avais essayé de servir ont abouti au Concile: renouveau de l'ecclésiologie, Tradition, réformisme, œcuménisme, laïcité, mission, ministère... Sans compter la prière liturgique et la fonction doxologique de la confession de la Foi qu'on y célèbre: des valeurs auxquelles je crois plus que jamais⁴.

Faut-il donc entendre le Concile Vatican II comme l'œuvre majeure de Congar, le *terminus* de sa déjà longue carrière théologique? À y regarder de plus près, nous devons convenir du contraire, en ce sens que l'activité de Congar au Concile prit un très lent départ (1), même si les résultats seront appréciables (2), en ce sens aussi que le Concile n'a été pour lui qu'un moment ecclésial (3), qu'il s'agissait ensuite de poursuivre (4).

Notons tout de suite que c'est pendant le Concile que Congar, dont le père est mort alors qu'il était en exil en Angleterre, perd sa

1. *Das Zweite Vatikanische Konzil*, édit. H. VORGRIMLER, vol. I-III, Freiburg-Basel Wien, Herder, 1966-1968; cité par W. HENN, *Yves Congar al Vaticano II*, dans *Communio*, éd. italienne, 142 (1995) 59.

2. Roma, Typis Polyglottis Vaticanis, 1970-1980.

3. À propos des éléments ecclésiaux dans d'autres communautés chrétiennes, de la notion d'*Ecclesia ab Abel*, du ministère comme service, des deux tables de la parole et des sacrements; cf. W. HENN, *Yves Congar...* (cité *supra*, n. 1), 60.

4. Dans *Une passion: l'unité. Réflexions et souvenirs 1929-1973*, coll. Foi vivante, 156, Paris, Cerf, 1974, p. 90; cité par J. FAMERÉE, *Aux origines de Vatican II. La démarche théologique d'Yves Congar*, dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses* 61 (1995) 122, n. 2.

mère, dont il fera plus tard un portrait discret mais éclairant⁵; la mort de Jean XXIII est relatée beaucoup plus fastueusement dans *Le Concile au jour le jour*⁶, auquel nous aurons à recourir plus d'une fois. Mais venons-en aux faits.

I. – Le Père Congar au début du Concile

Plus le temps qui nous sépare du Concile passait, et plus le Père Congar se faisait précis sur sa contribution conciliaire. Ainsi, dans sa lettre d'introduction à l'ouvrage de R.J. Beauchesne⁷, il écrivait, le 17 octobre 1971:

At the Concil... I worked on Chapter II of *Lumen gentium* (numbers 9, 13, 16 and 17 are mine, and also parts of number 28 and of chapter I); in *Presbyterorum ordinis* of which I am one of the principal redactors with Father Lécuyer; in *Ad gentes* (chapter I is completely my work) and the various texts of the Secretariate for Unity.

Aux textes déjà cités, on ajoutera donc l'engagement du Père Congar dans la révision de *Dignitatis humanae* et la préparation de la Déclaration sur les religions non chrétiennes⁸.

Or l'entrée du Père Congar en Concile fut très progressive. J.-P. Jossua l'indique, avec la discrétion assez convenue de l'époque:

Nommé consultant à la commission préparatoire, avec le Père de Lubac, le P. Congar ne put y faire grand-chose d'utile. En principe, les théologiens ne pouvaient parler que si on les interrogeait; il était certes possible de se faire questionner par un évêque ami, mais le P. Congar est un homme relativement timide, qui répugne à se mettre en avant de cette manière. Il avait du reste hésité à accepter et demeurerait très perplexe sur l'issue du travail... Il n'avait pas toujours été convoqué, au début, lors de réunions importantes...; le mode de travail ne permettait pas de faire grand-chose: sur un texte élaboré à

5. Cf. J. PUYO, *Jean Puyo interroge le Père Congar. «Une vie pour la vérité»*, Paris, Centurion, 1985, p. 25-26 (cité ici sous la forme PUYO, suivi du numéro de page). La récente publication de *L'Enfant Yves Congar. Journal de la Guerre, 1914-1918*, édit. St. AUDOIN-ROUZEAU & D. CONGAR, Paris, Cerf, 1997, 287 p., illustre magnifiquement les dons et les qualités que toute la vie du jeune Sedanais ne cessera de manifester.

6. *Vatican II. Le Concile au jour le jour*, I, coll. L'Église aux cent visages, 3, Paris, Cerf, 1963, p. 41 s.

7. *Workship as Life. Priesthood and Sacrifice in Yves Congar*, cité par J. FAMERÉE, *Aux origines...* (cité *supra*, n. 4), 122.

8. Cf. J. FAMERÉE, *ibid.*

partir des grandes encycliques, on ne pouvait guère que proposer des modifications... qui ne servirent guère. Tout autre fut le climat de la commission théologique conciliaire, une fois le foudroyant démarrage du Concile opéré... Le Père Congar fut appelé dans la commission théologique⁹.

De manière beaucoup plus précise, É. Fouilloux nous apprend que le Père Congar, hésitant à accepter le poste de consultant à la commission théologique préparatoire (où il allait, comme le Père de Lubac, se retrouver en face d'anciens censeurs), tenté d'en démissionner prématurément¹⁰, lassé par l'enlisement de la première session dont l'inorganisation lui paraissait le résultat d'un possible sabotage, songeait à ne pas retourner à Rome pour la deuxième session¹¹.

Mais, pour en rester à la première session (11 octobre - 9 décembre 1962), la veille encore, la situation du Père Congar demeurait ambiguë. «Faute d'assurances quant à son statut, il écrit début août à Mgr Weber¹² pour se faire emmener comme théologien privé... *L'Osservatore Romano* du 28 septembre lui annonce sa nomination, avec 200 collègues, comme expert officiel», ce qui ne constitue pas encore une introduction automatique au travail sur

9. J.-P. JOSSUA, *Le Père Congar. La théologie au service du Peuple de Dieu*, Paris, Cerf, 1967, p. 184. Sur la présence tardive de Rahner à la même commission, voir l'anecdote selon laquelle, pour le Père Tromp, «le Concile aura toujours eu cela de bon qu'on puisse comprendre Rahner en latin!» (PUYO, 131). Voir aussi sur Küng, *ibid.*

10. À la sous-commission *De Ecclesia*, il poursuivit «son interminable guérilla» avec les théologiens romains, mariologues surtout: «Je vis là le drame qui accompagne toute ma vie: la nécessité de lutter, au nom de l'Évangile et de la foi apostolique, contre un développement, une prolifération méditerranéenne et irlandaise, d'une mariologie qui ne procède plus de la Révélation, mais a l'appui des textes pontificaux. Plusieurs fois, on me répond: la règle de foi n'est pas l'Écriture, mais le magistère vivant, que faites-vous des énoncés pontificaux?» [extrait de *Mon Journal au Concile*, inédit, p. 13, cité par É. FOUILLOUX dans «Comment devient-on expert à Vatican II? Le cas du Père Yves Congar», dans *Le Deuxième Concile du Vatican (1959-1965)*, Actes du Colloque organisé par l'École française de Rome avec la collaboration de l'Université de Lille III, l'Istituto per le Scienze Religiose de Bologne et le Dipartimento di Studi Storici del Medioevo e dell'Età contemporanea de l'Université de Rome - La Sapienza (Rome, 28-30 mai 1986), coll. de l'École Française de Rome, 113, Rome, École Française de Rome, 1989, p. 316].

11. Cf. *ibid.*, p. 311.

12. L'évêque de Strasbourg, qui eut le mérite de rappeler Congar de son exil anglais, en décembre 1956.

les schémas: «nombre d'experts officiels ne joueront jamais aucun rôle d'élaboration ni de rédaction»¹³.

De plus, la maladie apparue dès fin 1935 s'aggrave brusquement en 1960. «Le Père Congar au Concile est un homme qui souffre physiquement¹⁴.» «Pèse en outre sur son dynamisme conciliaire l'hypothèque de son installation à l'Angelicum, université dominicaine de Rome, où on se méfie de lui et où on subit le Concile plus qu'on ne le vit. De façon générale, il est sous-employé par l'Ordre: le nouveau maître général Fernandez... lui demande tout juste une note (critique) sur le *De Ecclesia*¹⁵.»

«Aussi ne joue-t-il à peu près aucun rôle dans les deux grandes affaires de la première session: l'élection des membres des commissions (il se réjouit de la manœuvre Liénart sans y participer) et le rejet du *De Fontibus*», le 21 novembre (même si beaucoup d'évêques l'en félicitent comme d'une victoire personnelle¹⁶). «Il ne fait que passer dans plusieurs autres lieux majeurs de l'événement conciliaire naissant»: condamnation de la guerre et de l'arme atomique, groupe «Jésus, l'Église et les pauvres»¹⁷, relative réserve vis-à-vis des observateurs non catholiques, avec lesquels il ne travaille pas encore étroitement¹⁸. «Mais son influence propre commence avec les multiples conversations de hasard autour de Saint-

13. É. FOUILLOUX, «Comment devient-on...» (cité *supra*, n. 10), p. 319.

14. Selon le Père Congar lui-même, c'est en 1967 que la crise a atteint son point maximum: «ce n'est pas une sclérose en plaques, mais une affection assez proche», dans PUYO, 153-154. Voir *ibid.*, p. 78, pour l'apparition des premiers symptômes, durant les conférences de Montmartre qui donneront lieu à *Chrétiens désunis* (1937).

15. É. FOUILLOUX, «Comment devient-on...» (cité *supra*, n. 10), p. 319-320.

16. *Ibid.*, p. 322: «Il manque même la fin de l'empoignade initiale sur le texte, à la congrégation générale du 14 novembre.»

17. On peut noter cependant que ce point de vue fera l'objet de plusieurs de ses études de l'époque: cf. *Jalons d'une réflexion sur le mystère des pauvres. Son fondement dans le mystère de Dieu et du Christ*, dans *Parole et Mission* 26 (1964) 470-487; «L'application à l'Église comme telle des exigences évangéliques concernant la pauvreté. Les conditions et les motifs», dans *Église et pauvreté*, coll. Unam Sanctam, 57, Paris, Cerf, 1965, p. 135-155; «Les biens temporels de l'Église d'après sa tradition théologique et canonique», *ibid.*, p. 233-258; «Une réalité traditionnelle: l'Église, recours des faibles et des pauvres», *ibid.*, p. 259-266.

18. É. FOUILLOUX, «Comment devient-on...» (cité *supra*, n. 10), p. 322-323. Cependant, on lira son texte du 18 octobre: «J'avais des larmes au bord des yeux quand j'ai rencontré les observateurs pour la première fois, ici! Bien sûr, il faudra que leur présence soit efficace: tout est à faire. Bien sûr, ils connaîtront des moments d'ennui, de vide, d'agacement. Mais l'essentiel est acquis: *ils sont là*» (*Le Concile au jour le jour*, I [cité *supra*, n. 6], p. 36-37); cf. déjà J.-P. JOSSUA, *Le Père Congar...* (cité *supra*, n. 9), p. 189.

Pierre...; elles tissent des liens qui se monnayent en demandes de conférences pour une sorte de recyclage théologique» (neuf durant la première session). «Un pas supplémentaire est franchi avec la rédaction de notes à l'intention de différents Pères conciliaires», une douzaine, dont plusieurs fort importantes, mais dont cinq seulement seront effectivement utilisées dans l'*aula*.

Le Père Congar suit en outre de manière plus assidue quatre dossiers majeurs au cours de cette première session: il fait passer le message initial au monde, rédigé par le Père M.-D. Chenu¹⁹, qui sera proclamé à Saint-Pierre le 20 octobre (quoiqu'ayant perdu une partie de sa vigueur); il rédige le «prologue» (tombé aux oubliettes) aux textes que refont, parallèlement au texte officiel, Daniélou, Rahner et Ratzinger pour remplacer le *De Fontibus*; il livre en trois jours un *De Scriptura et Traditione* demandé par Daniélou, conseiller officieux de l'épiscopat français, document bientôt perdu dans les sables; il est invité par Mgr G. Philips, expert belge auquel le Cardinal Suenens a confié la révision de l'ensemble des documents ecclésiologiques, à s'associer au travail, ce qu'il fait en organisant trois groupes d'études dans l'épiscopat français, chantier qu'interrompt bientôt la fin de la première session.

En dépit de tous ces recours d'ordre privé, l'impression de sous-emploi demeure. «On touche là un autre problème qui revient souvent, la médiocre préparation, l'inégal intérêt et la faible organisation de l'épiscopat français, au regard de ses homologues belge, néerlandais et surtout allemand²⁰.»

Et cependant, avec sa chronique conciliaire dans les *Informations Catholiques Internationales*²¹, sa critique vigoureuse de l'introduction par Jean XXIII, en pleine discussion sur la Liturgie, de saint Joseph au canon de la messe, sa communication (qu'il regretta) à la *Documentation* hollandaise, au début de l'été 1963, de deux notes

19. On lira dans PUYO, 128-129, l'amusante histoire du lobbying auquel se livra Congar jusque dans la Caravelle spéciale affrétée pour transporter à Rome une quarantaine d'évêques français. Le P. Chenu, théologien de Mgr Roland, de Madagascar, ne fut pas expert du Concile, mais demeura à Rome où «il voyait beaucoup de gens» (*ibid.*).

20. *Ibid.* «L'épiscopat français avait peu de grands noms... il y avait peu d'hommes marquants; les évêques français sont peu théologiens. Beaucoup ne sont pas passés par les Universités comme les Allemands ou les Belges...» (*ibid.*, p. 137-139).

21. Souvent puisée dans son *Journal*, elle deviendra *Le Concile au jour le jour*, publié en 4 volumes. Le même *Journal* nous apprend que les lettres outrées de lecteurs, auxquelles répond de façon apaisante le Père Congar dans *Témoignage Chrétien* du 16 juin 1960, sont également de sa main.

critiques sur le *De Ecclesia* et le *De Revelatione* rédigées à l'intention de l'épiscopat français, le Père Congar est sorti du silence forcé pour devenir une autorité recherchée et écoutée.

Entre les deux premières sessions, le maître général Fernandez l'a convoqué le 13 mars 1963: «C'est pour me dire des choses gentilles: la première fois de ma vie qu'un supérieur me convoque pour une chose pareille, mais je suis encore un type à défendre.» Pourtant, son cursus académique, interrompu par la guerre et la suspicion, peut enfin reprendre. Il passe l'examen *ad gradum* (l'équivalent du doctorat) le 14 septembre 1963 (il va avoir 60 ans) au couvent d'études de la province de Lyon et la séance y prend des allures de témoignage public et solennel de réparation²².

Reste l'inscription proprement conciliaire de cette audience. S'offrant à nouveau et sans succès auprès de Mgr Garrone pour la préparation de la deuxième session, le Père Congar reçoit l'invitation susdite de Daniélou, le 26 février («J'hésite un moment. Cela en vaut-il la peine? J'appréhende de faire, une fois de plus, du travail inutile.»); arrivé à Rome le 2 mars, il apprend que Daniélou veut se dégager du *De Ecclesia* pour mieux se consacrer à d'autres tâches. Congar le remplacerait auprès de Mgr Garrone. La substitution est acceptée par le président de la commission *ad hoc*, qui est l'ancien maître général dominicain, le Père Browne. «Il s'agit pour le Père Congar d'une véritable intronisation, car elle lui ouvre les portes de la commission doctrinale plénière et de la commission mixte avec le Secrétariat pour l'unité..., avant que d'autres appels, en catastrophe parfois, n'en fassent l'un des maîtres d'œuvre du texte sur les missions ou de celui sur le clergé²³.»

Je laisse encore une dernière fois la parole au Professeur É. Fouilloux, que j'ai suivi tout au long de ce point:

Mais le dé clic initial est-il bien français, comme le laisserait croire ce qui précède? On peut en douter. D'après le *Journal*, il serait belge, en la personne du professeur de Louvain Charles Moeller, pour lequel il est impossible de rebâtir un bon *De Ecclesia* sans le Père Congar. Une conversation téléphonique entre Mgr De Smedt, de Bruges, et Garrone, aurait enclenché l'affaire. Mais le Cardinal Léger²⁴, de Montréal, serait également intervenu... Quoi qu'il en soit, la greffe du dominicain français sur l'équipe belge attelée au *De*

22. Cf. É. FOUILLOUX, «Comment devient-on...» (cité *supra*, n. 10), p. 328. «Même Parente cherche à renouer, en protestant contre l'image et les agissements intégristes qu'on lui prête» (*ibid.*).

23. *Ibid.*, p. 329.

24. Le Chanoine Ph. Delhaye était l'expert attitré des évêques canadiens.

Ecclesia ne fait aucun doute... Le Père Congar quitte l'Angelicum pour s'installer au Collège belge, «où se fait pratiquement tout le travail», le 5 mars. Ainsi se constitue un véritable pool de rédacteurs composé, outre Congar, de Moeller, Philips, Thils et Prignon, le recteur en liaison quotidienne avec Suenens²⁵. En fait, la grande aventure conciliaire du Père Congar vient seulement de commencer²⁶.

II. – La contribution de Congar au Concile

Depuis mars 1963 jusqu'à la fin de la deuxième session (29 septembre - 4 décembre 1963)²⁷, Congar travailla au remodellement des onze chapitres du *De Ecclesia* en quatre chapitres (qui deviendront huit), au schéma XVII (bientôt XIII, c'est-à-dire à *Gaudium et spes*), et au *De Œcumenismo* (qui comprenait encore les chapitres sur les juifs et la liberté religieuse), source tout ensemble de *Unitatis redintegratio*, *Nostra aetate* et *Dignitatis humanae*. Le 4 juin, le Cardinal Suenens proposa qu'une partie des premier et troisième chapitres du *De Ecclesia* forme un nouveau chapitre, intitulé «Le peuple de Dieu»²⁸. Congar fut invité à travailler à la nouvelle mouture de ce chapitre dans les premiers mois de 1964²⁹. La deuxième intersession vit aussi Congar rédiger un texte sur la tradition pour la nouvelle constitution sur la révélation.

Toute la troisième session du Concile (14 septembre-21 novembre) fut occupée par de nombreuses discussions et par les votes sur *Lumen gentium*, l'œcuménisme et *Christus Dominus*.

25. J'ai entendu confirmer, de bonne source, cette version de la conversation téléphonique. Le Concile Vatican II a eu la réputation d'être le «Concile de Louvain qui s'est tenu à Rome». La *squadra belga* eut en effet sur le travail conciliaire une influence sans pareille. Des circonstances particulières, dont certaines sont entrevues par É. Fouilloux (le choix d'une voie médiane...) y ont largement contribué. On peut voir sur ces points qui ne sont pas encore tous publics Mgr A. PRIGNON, «Les évêques belges et le Concile Vatican II», dans *Le Deuxième Concile...* (cité *supra*, n. 10), p. 297-305.

26. É. FOUILLOUX, «Comment devient-on...» (cité *supra*, n. 10), p. 330. Voir l'avis de Congar sur Mgr G. Philips, dans PUYO, 140.

27. Cf. W. HENN, *Yves Congar...* (cité *supra*, n. 1), 62 s.

28. En fait, l'idée venait de Mgr A. Prignon, prélat liégeois, alors recteur au Collège belge.

29. D'où son article d'ouverture pour le premier numéro de la revue *Concilium*, intitulé *L'Église comme peuple de Dieu*, dans *Concilium* 1 (1965) 15-32. Sur sa présence durable dans le Comité directeur de la revue, comme sur les motifs qui lui firent signer «la déclaration des 38 théologiens» en 1969, cf. PUYO, 150

Elle devait s'achever par la triple promulgation de *Lumen gentium*, *Orientalium Ecclesiarum*, *Unitatis redintegratio*. Le 30 octobre 1963, une large majorité des Pères avaient, dans un vote historique, approuvé la doctrine de la collégialité — mot qui ne se trouve pas dans le Concile (mais abondamment plus tard) —, alors que la chose peut être considérée, avec la sacramentalité de l'épiscopat, comme l'un des apports doctrinaux majeurs de Vatican II. On aura reconnu dans cette «collégialité» la *sobornost* (ré)acclimatée par Congar dans l'ecclésiologie catholique dès ses trois premiers ouvrages³⁰.

Dans les mois précédant la quatrième et dernière session (14 septembre-8 décembre 1965), Congar fut employé principalement à la rédaction de *Dei Verbum*, *Gaudium et spes*, *Ad gentes*, *Dignitatis humanae* et *Presbyterorum ordinis*. Ces quatre derniers documents demandèrent encore d'amples discussions et furent approuvés seulement le 7 décembre, veille de la clôture du Concile. Durant la quatrième session, l'activité de Congar consista surtout à réviser les divers textes en fonction des *modi* des évêques.

Ainsi, Congar mit finalement la main à huit des seize documents conciliaires. On verra son apport en détail dans les commentaires spécialisés (notamment dans la collection *Unam Sanctam*³¹). Disons encore d'un mot que son influence sur *Unitatis redintegratio* s'étendit à tout le document, où apparaissent ses thèmes les plus chers: reconnaissance des éléments de vérité et de grâce présents dans d'autres communautés chrétiennes, importance du dialogue, «œcuménisme spirituel»³², réforme. Dans *Nostra aetate*, Congar

30. «C'est pour exprimer (le principe d'exercice communautaire de la vie et de l'autorité elle-même) que nous avons, en 1953, relancé le mot de 'collégialité'», dans *Au milieu des orages. L'Église affronte aujourd'hui son avenir*, Paris, Cerf, 1969, p. 87. Ailleurs: «J'avais proposé de traduire *sobornost* par collégial. Cela me restait des années où j'ai fait du russe en captivité, et j'en ai fait beaucoup» (*Entretiens d'automne*, présentés par B. LAURET, coll. Théologies, 19, Paris, Cerf, 1987). Voir aussi PUYO, 209.

31. «Treize des seize textes reçoivent semblable commentaire entre 1966 et 1970.» Seuls manquent à l'appel, en plus des documents mineurs sur les moyens de communication sociale et l'éducation chrétienne, le décret sur l'œcuménisme (cf. É. FOUILLOUX, *Frère Yves, Cardinal Congar, Dominicain. Itinéraire d'un théologien*, dans *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques* 79 [1995] 400, n. 58), en raison semble-t-il des trop grandes occupations de Dom Lialine, moine de Chevetogne chargé de sa réalisation. La collection dut d'ailleurs s'arrêter, parce que, dit Congar, «ce genre de livres ne se vend plus» (PUYO, 224).

32. C'était le thème cher à l'abbé Couturier.

contribua à l'ample théologie de l'histoire du salut aussi bien qu'à montrer comment le plan de Dieu comprend le salut de tous les peuples. Il permit de donner une théologie spécifique à *Dignitatis humanae*. En ce qui regarde *Gaudium et spes*, il promut (autant que Daniélou) l'insertion de l'anthropologie judéo-chrétienne de l'homme comme *imago Dei*, dans la première partie de la constitution. En avril 1964, il présenta son projet sur la tradition qui devint la source de plusieurs expressions de *Dei Verbum*. Le Père Congar le notait lui-même, en 1975 :

J'ai été très engagé dans la préparation de la plupart des grands textes conciliaires: *Lumen gentium*, surtout le chapitre deuxième; *Gaudium et spes*; *Dei Verbum*, le texte sur la Révélation; l'œcuménisme; la liberté religieuse; la Déclaration sur les religions non chrétiennes; les Missions. J'ai beaucoup travaillé également avec la commission du clergé qui a donné le texte *Presbyterorum ordinis*. Les Pères semblaient avoir oublié les prêtres. On avait bien un texte, assez médiocre, espèce de message, rédigé à la hâte dans la dernière période du Concile. J'ai protesté: les prêtres n'ont pas besoin d'une exhortation, mais qu'on leur dise qui ils sont, quelle est leur mission dans le monde d'aujourd'hui. C'est alors que Mgr Marty m'a invité à travailler à l'élaboration d'un nouveau texte. Je suis bien obligé de reconnaître que ce texte ne correspond pas parfaitement à l'attente des prêtres; j'ai pu le vérifier plusieurs fois³³.

Mais avec ce commentaire, nous entrons dans notre point suivant, l'évaluation du Concile par Congar.

III. – L'apport du Concile, selon Congar

Même s'il n'a jamais absolutisé l'événement³⁴, les premières évaluations du Concile par Congar³⁵ soulignèrent deux faits princi-

33. PUYO, 149. Pour Congar, le mouvement principal du Concile, qui a redécouvert l'union entre consécration et mission, se reflète dans la constitution sur la liturgie, la théologie de l'épiscopat, l'apostolat des laïcs, et bien sûr, le décret sur le ministère et la vie des prêtres; cf. *Le Concile au jour le jour* (cité *supra*, n. 6), p. 69. Plus tard, il dira: «J'ai travaillé à ce texte [*Presbyterorum ordinis*]; j'en ai rédigé un certain nombre de numéros, surtout dans le début du texte, mais nous étions trop nombreux et il a fallu introduire d'autres idées», dans *Entretiens d'automne* (cité *supra*, n. 30), p. 17.

34. «Tout le travail du Concile est à mi-chemin... On ne pouvait aller plus loin sans provoquer des ruptures» (PUYO, 149).

35. Cf. notamment W. HENN. *Yves Congar...* (cité *supra*, n. 1). 64 s.

poux: Vatican II marque la fin de la Contre-Réforme³⁶, il permet de passer du juridisme au sacramental³⁷. La «sortie du tridentinisme»³⁸ — cette figuration particulière du catholicisme romain qui apparaît comme un «système»³⁹ englobant tout — a commencé à la mort de Pie XII; s'ouvre dès lors un nouveau chapitre de la vie de l'Église, dans la continuité avec la tradition vivante, qui lie le sort du christianisme à une vie spirituelle, une vie intérieure intense et très charpentée⁴⁰. D'autre part, l'enjeu ecclésiologique (et d'ailleurs œcuménique) du Concile consistait à réintégrer, dans une unité harmonieuse, l'aspect juridique et l'aspect sacramental, en particulier de l'épiscopat, par-delà quelques siècles de conception de l'Église comme un grand empire spirituel dont le pape était l'empereur, et les évêques, les administrateurs des provinces lointaines⁴¹.

Pour résumer ce point de vue, le Père Congar dira que «Vatican II enseigne une ecclésiologie de l'existence chrétienne structurée en Église, à base sacramentelle. La vitalité d'une telle Église vient beaucoup plus de sa base, des personnes mordues par l'Évangile et des communautés plus ou moins formelles qu'elles forment⁴².»

Or, «les hommes qui ont mené ce travail (préparant le Concile) appartenaient à ce qu'on peut appeler la périphérie de l'Église, ou son corps, non à sa tête ou son centre...; ils n'étaient guère reçus par le système et souvent gênés par lui... Newman n'est pas venu au Concile de Vatican I, auquel il avait cependant été invité... Mais Rahner, Häring, Schillebeeckx, Moeller, Courtney Murray, de

36. C'est un mot du Père Rouquette, à propos du vote du 20 novembre 1962 repoussant le schéma des deux sources de la révélation; cf. *Le Concile au jour le jour. Deuxième session*, coll. L'Église aux cent visages, 9, Paris, Cerf, 1964, p. 82. Le Père Congar nommait volontiers la théologie posttridentine une «théologie baroque» (cf. PUYO, 46-47), laquelle «consistait davantage en un exercice logique à partir de propositions tenues pour vraies — exercice qui, à l'extrême limite, aurait pu se passer de la foi!»

37. Voir aussi *Le Concile au jour le jour*, IV, Paris, Cerf, 1965, p. 127 s.

38. Cf. *Entretiens d'automne* (cité *supra*, n. 30), p. 9 s.

39. Cette définition du «système» est assez lénifiante, par rapport à d'autres passages de Congar (PUYO, 220) et au contexte (voir F. LEPRIEUR, *Quand Rome condamne. Dominicains et prêtres-ouvriers*, Paris, Plon/Cerf, 1989, p. 761).

40. Très tôt, le Père Congar a repoussé les propositions dualistes de Mgr M. Lefebvre, qui voulait que deux types de textes soient rédigés, les uns pour la formation des érudits, les autres, pour l'instruction des autres gens... («Regards sur le Concile Vatican II, à l'occasion du vingtième anniversaire de son annonce», dans *Le Concile de Vatican II. Son Église, peuple de Dieu et corps du Christ*, coll. Théologie historique, 71, Paris, Beauchesne, 1984, p. 63).

41. *Le Concile au jour le jour. Troisième session*, coll. L'Église aux cent visages, 15, Paris, Cerf, 1965, p. 38-39.

42. «Regards sur le Concile...» (cité *supra*, n. 40), p. 71.

Lubac, Küng, Congar et bien d'autres encore, moins connus mais non moins efficaces (Philips, Smulders, Medina), sont venus à Vatican II et y ont eu la parole... De plus, ils ont, de multiples manières et avec d'autres, parmi lesquels il faut ranger les observateurs, créé le climat du Concile⁴³.»

Du point de vue des acquis théologiques⁴⁴, «ce sont autant des récupérations que des progrès»: «quatre siècles de scolastique posttridentine, faisant suite à quatre autres de scolastique tout court, n'ont pas pu étouffer l'étincelle de la tradition plus profonde. Il n'y a pas eu prescription! L'esprit des Pères respire toujours⁴⁵!» Mais ces «récupérations» ont des limites: la réinterrogation biblique a été imparfaite⁴⁶; la considération de l'histoire n'a fait qu'une timide rentrée au Concile⁴⁷; plusieurs grands chapitres de l'éthique et du comportement chrétien ont été laissés ouverts à leur page de titre (régulation des naissances, mariages mixtes, discipline pénitentielle, indulgences⁴⁸...). Plusieurs problèmes n'ont même pas été touchés: «celui des ministères autres que celui de la prêtrise..., celui de la place des femmes dans l'Église, celui de la façon dont le prêtre peut 'vivre de l'autel', celui de la désignation des évêques, celui de la réforme de la Curie, celui de la pauvreté, des titres et de la pompe extérieure... Beaucoup de choses relèvent désormais de la vie de l'Église qui se fait tous les jours et ne demeurera pas inactive⁴⁹.»

D'un point de vue plus précis, Congar note que «Karl Rahner estimait que (la redécouverte de l'Église locale) était le plus important de toute l'œuvre du Concile en ecclésiologie»⁵⁰. Mais pour

43. «La théologie au Concile», dans *Situation et tâches présentes de la théologie*, coll. Cogitatio fidei, 27, Paris, Cerf, 1967, p. 47 s.

44. Voir aussi *ibid.*, p. 56: «C'est l'heure du ressourcement biblique... de l'œcuménisme... des problèmes humains nouveaux...»

45. *Le Concile au jour le jour*, IV (cité *supra*, n. 37), p. 131-132.

46. «Il reste cependant une certaine dualité... entre le travail des exégètes et le discours des théologiens. C'est à notre avis un des problèmes majeurs qui dominera la vie scientifique de l'Église dans les années qui viennent» (*ibid.*, p. 140). «Pour notre part nous aimerions qu'*aucun* grade ne soit donné dans les Facultés ecclésiastiques sans qu'ait été honorée l'obligation de *publier* un travail valable en Écriture sainte» (*ibid.*, p. 141, n. 1).

47. «Je crois, pour le dire en passant, que la nouveauté de Vatican II a consisté en grande partie à admettre l'historicité de l'Église, de l'Écriture, etc.», dans *Entretiens d'automne* (cité *supra*, n. 30), p. 15.

48. *Le Concile au jour le jour*, IV (cité *supra*, n. 37), p. 139. Le Père Congar dira son regret d'avoir vu le Concile tenir, devant les observateurs, un débat lamentable sur un point aussi sensible.

49. *Ibid.*, p. 141.

50. *Entretiens d'automne* (cité *supra*, n. 30), p. 18.

Congar, la réinterprétation de l'adage «hors de l'Église, pas de salut», dont il fut l'auteur (dans *Lumen gentium*, 17 et *Ad gentes*, 7), est tout aussi majeure⁵¹, comme est capitale la reconnaissance d'une «hiérarchie des vérités» (dans *Unitatis redintegratio*, 11) à laquelle reviendra le *Catéchisme de l'Église Catholique*. Pour finir, il faut citer encore le mot de Congar à Barth, venu deux fois à Rome durant le Concile (Congar avait été désigné pour lui répondre au sujet du schéma sur la Liturgie): «Une des questions que Barth m'a posées a été: 'd'après vous, quelle est l'idée essentielle du Concile?' Et je lui ai répondu: 'le service'. Je crois que cette idée a joué un très grand rôle dans le Concile et qu'elle est restée pour animer les ministères...⁵²»

IV. – Après le Concile⁵³

Le Père Congar qui est, de tous les experts français⁵⁴, celui qui a le plus contribué à la rédaction de l'œuvre conciliaire⁵⁵ est aussi, «à notre connaissance, le seul des grands experts de Vatican II ensuite honorés du chapeau de Cardinal à ne pas avoir suivi le chemin opposant, de façon plus ou moins systématique, les déviations de l'après-Concile à la lumière du Concile⁵⁶. Songeons, par ordre alphabétique, à Daniélou, Hamer, Journet, de Lubac... et au plus influent d'entre eux, aujourd'hui, Ratzinger⁵⁷.»

Congar lui-même le reconnaissait: «Évidemment, l'après-Concile est une épreuve pour les hommes de notre génération. Le Père de Lubac en est très affecté et il ne s'est absolument pas ouvert à ce que l'après-Concile présente de positif⁵⁸.» Les transferts successifs qu'il subit, du Saulchoir d'Étiolles où il réside depuis 1968 au

51. *Ibid.*, p. 22.

52. *Ibid.*, p. 76.

53. Je suis en même temps É. FOUILLOUX, *Frère Yves...* (cité *supra*, n. 31) et J.-P. JOSSUA, *Yves Congar. La vie et l'œuvre d'un théologien*, dans *Cristianesimo nella Storia* 17/1 (1996) 1-12.

54. Il devient chevalier de la Légion d'honneur début 1967 «au titre des affaires culturelles» (É. FOUILLOUX, *Frère Yves...* [cité *supra*, n. 31], p. 399).

55. *Ibid.*, p. 398: «Les exégètes du corpus des textes de Vatican II n'ont donc pas fini de déterminer ce qu'il lui doit en propre ou en collaboration.»

56. Des interprétations «tridentines» du Concile, il sera «inquiet, déçu, mais sans amertume, sans perdre espoir, si grande était sa confiance dans l'Église» (J.-P. JOSSUA, *Yves Congar...* [cité *supra*, n. 53], 9).

57. É. FOUILLOUX, *Frère Yves...* (cité *supra*, n. 31), 400.

58. PUYO, 84.

couvent Saint-Jacques en 1972, puis à l'hôpital militaire des Invalides en 1984, n'entament pas sa lucidité sur l'œuvre conciliaire, qu'il ne manque pas une occasion de défendre⁵⁹. Certes, «Vatican II a été suivi par une mutation socio-culturelle dont l'ampleur, la radicalité, la rapidité et le caractère cosmique n'ont d'équivalent à aucune autre époque de l'histoire»⁶⁰. Mais, pour le Père Congar, cette crise n'a pas été suscitée par le Concile. Elle dépend de façon décisive de causes qui ont dévoilé leur force après Vatican II et que celui-ci a plus prévenues et conjurées que suscitées.

Je ne nie pas cependant que Vatican II ait une responsabilité dans la crise... du seul fait qu'il y a eu concile, discussion... La crise est venue aussi par là. Mais je voudrais évoquer quelques fruits positifs du Concile, promesses dont nous ne tenons encore que les primeurs: vitalité des Églises locales, déploiement des charismes et des ministères, progressive maturation des efforts œcuméniques, engagement partout pour l'homme... Quand un arbre tombe, cela fait du bruit, quand une forêt pousse, on n'entend rien (dit le proverbe chinois)⁶¹.

D'autre part, son attitude tranche par son originalité lors de certaines péripéties: après la publication de *Humanae vitae*, en juillet 1968, «il s'interdit toute prise de position publique, mais adresse aux évêques de France une note à caractère résolument pastoral qui ne sera pas sans influence sur la prudence de leur interprétation du texte de Paul VI» — cette lettre vient d'être publiée⁶². Début 1969, il signe, non sans réticence, une déclaration émanant de *Concilium* sur «la liberté des théologiens et de la théologie au service de l'Église»⁶³, dont nous avons déjà parlé — ce qui lui coûte vraisemblablement le chapeau de Cardinal, dont Paul VI voulait l'honorer et dont Jean Daniélou héritera sans peine⁶⁴. Sa nomination à la Commission théologique internationale le 1^{er} mai 1969 peut être entendue comme «un lot de consolation»⁶⁵, d'autant que cette commission ne donnera rien d'intéressant, à son avis, et qu'on ne l'y laissera pas s'exprimer vraiment⁶⁶.

59. Voir aussi *La crise dans l'Église et Mgr Lefebvre*, Paris, Cerf, 1976; *Église catholique et France moderne*, Paris, Hachette, 1978.

60. «Regards sur le Concile...» (cité *supra*, n. 40), p. 69.

61. *Ibid.*, p. 70-71.

62. Voir «Une lettre du Père Congar à propos d'*Humanae vitae* (octobre 1968)», dans M. SEVEGRAND, *Les enfants du Bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 373-377.

63. Cf. *Doc. Cath.* 63 (1969) 119-122.

64. É. FOUILLOUX, *Frère Yves...* (cité *supra*, n. 31), 401-402.

65. Mot de É. FOUILLOUX, *ibid.*

66. J.-P. JOSSUA, *Yves Congar...* (cité *supra*, n. 53), 8.

De manière moins anecdotique, Congar, que le déroulement de Vatican II n'a pas empêché de publier⁶⁷, savait que la «réception» du Concile serait longue. Je souligne ce dernier terme, que Congar a, lui encore, restitué à la théologie catholique⁶⁸: «On peut définir celle-ci comme le processus par lequel un corps (ecclésial) fait sienne en vérité une détermination qu'il ne s'est pas donnée à lui-même, en reconnaissant, dans la mesure promulguée, une règle qui convient à sa vie⁶⁹.» Et de poursuivre:

C'est un fait, un grand nombre de conciles ont été suivis d'une assez longue période, soit de discussions, soit de troubles sur le point même de doctrine qu'ils avaient dirimé, soit de non-application ou de l'application hésitante et longue... Mais, pour plusieurs conciles, il y a eu aussi non-réception par une partie de l'Église, pour des raisons où le sentiment national ou la politique ont joué un grand rôle... Le cas du Concile de Trente est significatif... (e.a. dans le cas des séminaires qui s'installèrent tardivement en France), car il montre un lien étroit entre la réception d'un concile et son efficacité, laquelle est liée à la reconnaissance de son bien par une Église. Ce fait, qui touche au fond de la réalité de «réception», peut être illustré par un autre fait, contemporain celui-là et d'une très grande importance: l'accueil fait à l'encyclique *Humanae vitae* (1968). On peut, avec le Père Sesboüé (*Nouvelle Revue Théologique*, avril 1971), dire qu'il y a eu à la fois réception et non-réception; ou mieux, qu'on se trouve dans un processus non achevé, au terme duquel quelque chose sera reçu, mais d'autres éléments oubliés, ou précisés de telle manière que, sous une formulation renouvelée, ils pourront être reçus⁷⁰.

Comme on s'en souvient, c'est à la fin de 1994 que le Pape Jean-Paul II, dont Congar a parlé plus d'une fois très librement et avec une grande vénération⁷¹, a conféré le cardinalat à celui-là même qui a dit souvent le peu de bien qu'il pensait d'une telle institution. Content du geste du Pape et des témoignages d'affection et d'ad-

67. Il rassemble des études partielles: *Les voies du Dieu vivant* (1962), *Sacerdoce et laïc* (1962), *Sainte Église* (1963), *Chrétiens en dialogue* (1964). Il publie aussi en 1963 un ensemble nouveau, complémentaire de *Vraie et fausse réforme: La Tradition et les Traditions* et l'ouvrage particulièrement remarquable *La Tradition et la vie de l'Église*. Cf. J.-P. JOSSUA, *ibid.*, 8.

68. Cf. *La «réception» comme réalité ecclésiologique*, dans *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques* 56 (1972) 369-403.

69. «Les lendemains du Concile», dans *Le Concile de Vatican II. Son Église, Peuple de Dieu et Corps du Christ*, coll. Théologie historique, 71, Paris, Beauchesne, 1984, p. 99 s.

70. *Ibid.* Cet exemple de *Humanae vitae* est souvent cité par Congar dans le même sens (cf. e.a. *Ministères et communion*).

71. Cf. *Entretiens d'automne* (cité *supra*, n. 30), p. 70 s.

miration innombrables qui l'entourent, le Père Congar meurt quelques mois plus tard, le 2 juin 1995⁷². Peut-être faut-il, avec le Père Jossua, son premier et dernier biographe, rappeler pour finir une allocution du Père Congar à Strasbourg, en 1963, durant la période conciliaire, lors d'une fête amicale rassemblant ses amis non catholiques:

Je ferai une petite confidence, si vous voulez: je crois que, s'il fallait dire sur quelle parole de l'Écriture, du Seigneur, ou sur quelle devise j'ai construit ma vie, j'aurais à en énumérer plusieurs — j'en ai déjà dit l'une ou l'autre dans mes conférences —, mais il y en a une que j'ai rarement dite, et qui est peut-être la plus profonde, finalement; c'est l'attitude de Jean-Baptiste: à savoir que chacun a ce qui lui a été donné et qu'il faut être content de cela. Le mot de Jean-Baptiste: je ne suis pas l'époux, non, je suis simplement dans le vestibule, où on a un peu froid, la porte s'ouvre, etc., j'introduis dans la salle des noces, mais c'est cette part-là qui m'a été donnée — je me l'applique, je l'applique à d'autres, beaucoup d'autres... Chacun a sa vocation et pour chacun, c'est celle-là qui est la plus belle... Et finalement, c'est évident, si l'on croit que tout est mené et qu'il y a une espèce d'unité, que le Saint-Esprit conduit vers un point et fait converger⁷³.

B-1310 *La Hulpe*
Rue Gaston Bary, 65

Noëlle HAUSMAN, S.C.M.
Institut d'Études Théologiques

Sommaire. — La figure magistrale du P. Yves Congar a dominé, durant plusieurs décennies, toutes les questions ecclésiologiques de notre temps. La contribution d'un tel expert au Concile Vatican II n'est pas le chapitre le plus connu de son itinéraire: après un commencement assez timide (1), diverses circonstances le porteront au premier rang des rédacteurs de presque tous les documents conciliaires en chantier (2). Pourtant, le P. Congar voyait en Vatican II un simple moment ecclésial (3) et considérait l'après-Concile moins comme une crise que comme une tâche, «au service de la vérité» (4).

Summary. — The magisterial figure of Y. Congar has dominated all the ecclesiological questions of our time for several decades. What he contributed, as an expert, to Vatican II is not sufficiently known. After a rather timid beginning (1), various circumstances pushed him to the fore: he found a place among the redactors of nearly all the council documents (2). However he never ceased to think of Vatican II as only a privileged ecclesial moment (3) and he considered the post-council period less as a crisis than as a task «in the service of truth» (4).

72. Cf. J.-P. JOSSUA, *Le Père Congar...* (cité *supra*, n. 53), 11.

73. *Ibid.*